

**Entretien.** L'annonce officielle de la fermeture de l'agence de la trésorerie publique le 1<sup>er</sup> janvier fait vivement réagir le maire Patricia Fernandez.

# « C'est un coup dur pour la population »

La Marseillaise  
jeudi 13  
décembre 2007

## ■ Comment avez-vous été prévenue de cette situation ?

Une lettre du trésorier payeur général vient de m'informer officiellement de la fermeture de la trésorerie de Port de Bouc. C'est un coup dur pour les port de boucains qui devront désormais se rendre à la trésorerie de Martigues, pour tout ce qui concerne leur relation avec l'administration fiscale. Cette décision va priver les entreprises, les commerçants, les habitants de Port de Bouc et les services communaux d'un service public de proximité indispensable.

Elle sera lourde de conséquences pour notre population, notamment la plus fragilisée qui connaît de grandes difficultés de déplacement, et qui jusqu'à présent trouvait sur place un service public disponible et efficace. D'ailleurs, la fréquentation du guichet atteint chaque année un taux supérieur à 10% de la population totale (taux qui correspond en nombre à la fréquentation d'une agence installée dans une ville de 50 000 habitants.) et il aurait fallu deux salariés supplémentaires pour faire face aux sollicitations de la population.

De la même manière, la proximité de la trésorerie a permis un étroit travail partenarial entre les services communaux pour assurer une gestion saine et rigoureuse des finances locales. Cet

éloignement ne sera pas sans incidence sur la gestion quotidienne du fonctionnement de la commune. Il ne sera pas sans incidence non plus sur les conditions de travail des salariés contraints à une délocalisation et à un bouleversement de leurs conditions de travail.

## C'est une atteinte au service public...

Cette disposition n'est pas conforme à l'aspiration de notre population qui a massivement signé

un appel pour son maintien. Appel relayé par notre député Michel Vaxès et moi-même auprès des plus hautes instances décisionnelles.

Malheureusement ce choix est conforme aux engagements du président de la République qui a décidé de regrouper les services publics dans les grandes agglomérations, de ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux de fonctionnaires et d'ouvrir le service public à la concurrence. La réforme de la justice éloigne

## Témoignage : « C'est pas normal... »

■ Une annonce qui fait naître l'inquiétude chez les personnes les plus fragilisées. Hier une personne âgée et isolée témoignait de ses difficultés à rejoindre la trésorerie de Martigues à Pasteur Combes, d'où dépendra désormais Port de Bouc. « J'ai du mal à me déplacer, je marche mal, ici je pouvais toujours dire à un voisin de me conduire sur le cours Landrison quand il se rendait au marché, mais je n'oserais pas lui demander de me descendre à Martigues et de m'attendre je ne sais combien de temps. Pour moi prendre le bus c'est compliqué, il me faudra au moins une heure et demi pour y aller. Quand on manque de rien comme le président de la Répu-

blique, on ne pense pas à ce que cela peut représenter et aux soucis que ça peut nous causer. C'est pas normal tout ça.... ».



les citoyens et les salariés de leurs droits, les nouvelles dispositions en matière de santé éloignent les citoyens de l'accès aux soins, la réforme universitaire ouvre les portes au secteur privé, le projet de fusion Unedic/ANPE va entraîner la disparition de plusieurs milliers d'emplois au sein des agences ANPE, On connaît aussi les effets de la suppression de la police nationale de proximité, les effets de la privatisation de plusieurs grandes entreprises nationales... Les exemples ne manquent pas.

La fermeture de la perception de Port de Bouc découle de cette même logique de réduction des services publics.

## Quelle est votre approche du service public ?

Cette fermeture intervient alors qu'un récent sondage démontre l'attachement des Français aux services publics, pour garantir l'égalité d'accès de tous aux droits fondamentaux, car l'efficacité et la justesse sociale de l'action publique se fondent pour l'essentiel sur la proximité qu'elle établit avec ses publics. À Port de Bouc, nous avons fait le choix, alors, en partenariat avec l'État, de développer le service public pour maintenir et développer du lien social et de la solidarité. Je ne citerai que l'exemple de l'ouverture de la Maison des ser-

vices au public qui regroupe une large palette de services à destination de la population. Aujourd'hui l'État remet en cause la nécessité de services publics de proximité sans se soucier des conséquences néfastes sur l'ensemble de la population et particulièrement sur celle en difficulté. La réduction des services publics en général et des services publics de proximité en particulier est source d'inégalité et de privation et ne répond pas aux besoins de solidarité nationale. Certes, le choix d'un service public de qualité, nécessite des moyens financiers, mais la France ne peut pas sacrifier l'avenir de ses citoyens.

C'est pourquoi je défends le principe d'une responsabilité publique nationale sur les biens et services essentiels, pour lesquels l'égalité d'accès et de traitement, la solidarité et la sécurité collective doivent prévaloir. C'est un enjeu de justice sociale. C'est la raison pour laquelle, je continuerai à intervenir pour la défense des services publics existants, pour leur modernisation, mais aussi pour leur développement afin de répondre toujours mieux aux besoins de l'ensemble de la population. Je sais que sur ce combat, je peux compter sur la population, comme elle peut compter sur moi et sur l'ensemble de mon équipe.